



RAPPORT TRIMESTRIEL

DEUXIÈME TRIMESTRE
terminé le 30 juin 2018

Message aux actionnaires

Pour la période terminée le 30 juin 2018

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous annoncer les résultats records du deuxième trimestre et la période cumulative de 2018, notre dividende trimestriel et nos commentaires sur les perspectives de l'entreprise.

Le deuxième trimestre a atteint un record du point de vue de la croissance du chiffre d'affaires provenant des magasins comparables et de la contribution du réseau Iris nouvellement acquis. Le groupe continue d'appliquer son plan de croissance stratégique afin de générer des synergies en plus de se concentrer sur ses efforts de désendettement.

Faits saillants financiers et d'exploitation du deuxième trimestre de 2018

- Le chiffre d'affaires a atteint un record de 77,2 millions \$ et le BAIIA ajusté⁽¹⁾ a atteint 15,3 millions \$ pour la période, représentant des augmentations de 39,5 % et 40,3 % respectivement par rapport à la même période l'an dernier. L'augmentation du chiffre d'affaire est principalement attribuable à l'acquisition d'Iris annoncée précédemment ainsi qu'à la croissance des ventes des magasins comparables de 2,6 % comparativement à l'année dernière. En pourcentage du chiffre d'affaires, le BAIIA ajusté a augmenté pour atteindre 19,8 % au deuxième trimestre comparativement à 19,7 % pour la même période l'an dernier.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a été de 4,0 millions \$, comparativement à 2,6 millions \$ l'année dernière. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du BAIIA, lequel est compensé par les amortissements, les frais financiers et les impôts plus élevés.
- Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires⁽¹⁾, soit le bénéfice net ajusté pour éliminer l'incidence des amortissements, des frais liés aux acquisitions, de la rémunération à base d'actions et des autres coûts non comparables, a augmenté de 2,3 millions \$ au deuxième trimestre pour atteindre 9,3 millions \$. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires a augmenté de 20,0 % pour atteindre 0,60 \$ par action (sur une base diluée) au deuxième trimestre par rapport à l'année dernière. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du BAIIA, lequel est compensé par des amortissements, des frais financiers et des impôts plus élevés. Les charges d'amortissement ont augmenté à la suite de l'acquisition d'Iris et de dépenses en immobilisations dans les magasins, les laboratoires et l'équipement informatique.
- Les flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ ont atteint 7,0 millions \$, soit une augmentation de 84,2 % comparativement à l'année dernière à cause principalement de la hausse du BAIIA, compensé par les impôts payés plus élevés et les variations du fonds de roulement.
- Sans l'incidence des frais connexes aux acquisitions et des autres coûts non comparables, les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation⁽¹⁾ étaient de 14,6 millions \$, soit 0,93 \$ par action (sur une base diluée), représentant une augmentation de 3,8 millions \$ ou 35,4 % par rapport à l'année dernière.

Résultats financiers et d'exploitation pour la période cumulative

- Le chiffre d'affaires et le BAIIA ajusté pour la période cumulative ont atteint des montants records de 147,0 millions \$ et 26,7 millions \$ respectivement, ce qui représente une augmentation de 38,1 % et 41,9 % respectivement par rapport à l'année dernière.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a été de 6,2 millions \$ (0,40 \$ par action diluée) comparativement à 3,9 millions \$ (0,28 \$ par action diluée) l'année dernière.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires, soit le bénéfice net ajusté pour éliminer l'incidence des amortissements, des frais liés aux acquisitions, de la rémunération à base d'actions et des autres coûts non comparables était de 16,2 millions \$, soit une augmentation de 4,6 millions \$ par rapport à l'année dernière. Le bénéfice net ajusté par action (sur une base diluée) a augmenté, passant de 0,83 \$ en 2017 à 1,04 \$, soit une augmentation de 25,3 %. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 2,1 % par rapport à l'année dernière.
- Les flux de trésorerie disponibles ont atteint 11,7 millions \$, soit une augmentation de 130,8 % comparativement à l'année dernière, principalement attribuable à la hausse du BAIIA compensé par la hausse des impôts payés.
- Les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation ont été de 25,3 millions \$, soit 1,62 \$ par action diluée, une hausse de 6,8 millions \$, soit 36,4 % par rapport à l'an passé.

Message aux actionnaires

Pour la période terminée le 30 juin 2018

Dividende trimestriel

Le 9 août 2018, à la suite de l'approbation des résultats du deuxième trimestre de 2018, le conseil d'administration de Vision New Look a approuvé le versement d'un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A payable le 28 septembre 2018 aux actionnaires inscrits au 21 septembre 2018. Le dividende a été désigné comme « dividende déterminé », soit un dividende donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux.

Au 30 juillet 2018, Vision New Look avait 15 550 347 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.

Les actionnaires résidant au Canada peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de Vision New Look sans paiement de commission ni frais de service ou de courtage par le biais du régime de réinvestissement de dividendes. Jusqu'à nouvel avis, il s'agira de nouvelles actions émises à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende. Tout actionnaire désirant se prévaloir de cette opportunité n'a qu'à en faire la demande à son courtier.

Perspectives

Nous poursuivons nos efforts pour réussir l'intégration des récentes acquisitions, notamment celle d'Iris. Nous continuons à surveiller les opportunités résultant de la consolidation continue du secteur de la vente au détail en optique au Canada. Vision New Look est le plus grand groupe de détaillants de l'optique au Canada, comptant 376 magasins. Il est aussi en position de leader au Québec, dans les Maritimes et en Colombie-Britannique par l'entremise de ses quatre bannières bien établies : Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris.

Antoine Amiel

Président et chef de la direction
Groupe Vision New Look inc.

Tania M. Clarke, CPA, CA, CPA-US

Vice-président principale et
Chef de la direction financière
Groupe Vision New Look inc.

- 1) *Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie disponibles ainsi que le flux trésorerie ajusté liés aux activités d'exploitation ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se référer aux rubriques « BAIIA et BAIIA ajusté » et « Bénéfice net et bénéfice net ajusté » du rapport de gestion pour le rapprochement du bénéfice net à ces mesures; se référer à la rubrique « Activités d'exploitation » pour un rapprochement au flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Vision New Look croit que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation et que la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant les frais connexes aux acquisitions, la rémunération à base d'actions, les autres coûts non comparables et les impôts s'y rapportant, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Vision New Look croit que les flux de trésorerie disponibles fournissent de l'information utile car ils donnent un aperçu des flux de trésorerie disponibles après avoir pris en compte les dépenses d'investissement et que les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation fournissent aussi de l'information utile car ils permettent la comparaison des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation sans les coûts liés aux acquisitions et les autres coûts non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.*

RAPPORT DE GESTION

DEUXIÈME TRIMESTRE | terminé le 30 juin 2018

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

CONTEXTE

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Groupe Vision New Look Inc. (« Vision New Look » ou la « société ») et ses filiales, ce qui inclut des entités sur lesquelles Vision New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de façon à influencer sur son rendement sans détenir d'actions de ces entités (Vision New Look et ses filiales sont ensemble identifiées comme le « groupe »). Il couvre les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 30 juin 2018.

Le présent rapport de gestion contient, au besoin, des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de ses dirigeants. Ce rapport a pour but d'aider à mieux comprendre nos activités et il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés du trimestre terminé le 30 juin 2018 et des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 30 décembre 2017.

À moins d'indication contraire, toute l'information contenue dans ce rapport est exprimée en milliers de dollars canadiens et est établie selon les normes internationales d'information financière (IFRS). Des renseignements additionnels sur le groupe sont disponibles sur le site Web www.newlookvision.ca. Les documents d'information continue du groupe, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les notices annuelles, les formulaires de procuration, les circulaires d'information et les divers communiqués de presse émis par Vision New Look sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site Web www.sedar.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, notamment les énoncés portant sur la situation financière future, la stratégie commerciale, les coûts projetés, ainsi que les plans et les objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative, et à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel. Rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels les énoncés prospectifs sont fondés vont se concrétiser. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats d'exploitation, de même que d'autres risques énoncés dans la Notice annuelle courante de Vision New Look, que l'on peut consulter au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont formulés en date des présentes, et New Look Vision ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou de faits nouveaux, sauf si la loi l'exige.

CONFORMITÉ AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

La société présente ses états financiers établit conformément aux IFRS publiés par l'*International Accounting Standards Board (IASB)*. L'utilisation des IFRS est obligatoire pour les sociétés ouvertes telles que Vision New Look. Les états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 30 décembre 2017 décrivent en détail les méthodes comptables utilisées.

Mesures non conformes aux IFRS

La société utilise des mesures non conformes aux IFRS pour compléter les mesures établies selon les IFRS afin de fournir aux investisseurs de l'information supplémentaire concernant sa performance opérationnelle et faciliter aussi la compréhension des résultats d'exploitation selon le point de vue de la direction. La société croit, en outre, que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties prenantes utilisent souvent des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer des sociétés. Ces mesures ne doivent pas être considérées seules ou en remplacement des IFRS lors de l'analyse de l'information financière de la société. Ces mesures non conformes aux IFRS sont indiquées et définies dans le présent document.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Vision New Look est un fournisseur chef de file au Canada de produits et services de l'optique. Ces produits vendus au détail se regroupent en quatre catégories principales : i) lunettes avec ou sans ordonnance, ii) lentilles cornéennes, iii) lunettes de soleil, lunettes de lecture et lunettes de sécurité et iv) accessoires tels que produits de nettoyage pour lunettes et lentilles cornéennes. Certaines lentilles d'ordonnance sont fabriquées dans les laboratoires du groupe situés à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Ville Saint-Laurent, au Québec.

Vision New Look exerce ses activités de vente au détail principalement sous les bannières suivantes : Lunetterie New Look, Greiche & Scaff, Iris et Vogue Optical. Au 30 juin 2018, la répartition sur le marché provincial était la suivante :

	Québec	Colombie-Britannique	Ontario	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Alberta	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Total
Nombre de magasins	206	47	38	25	22	16	13	7	2	376

L'acquisition de la société Iris Le Groupe Visuel a permis d'ajouter un réseau de 148 magasins à travers le Canada, comprenant 56 succursales appartenant à la société, 72 coentreprises et 20 franchises.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

FAITS SAILLANTS

Les faits saillants des deuxièmes trimestres et les périodes de 26 semaines terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017 sont les suivants :

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
Chiffre d'affaires	77 244 \$	55 389 \$	147 021 \$	106 432 \$
Écart en %	39,5 %		38,1 %	
Écart des commandes des magasins comparables ^(a)	2,6 %		2,1 %	
BALIA ajusté^(b)	15 307 \$	10 913 \$	26 652 \$	18 785 \$
Écart en %	40,3 %		41,9 %	
% du chiffre d'affaires	19,8 %	19,7 %	18,1 %	17,6 %
Par action (dilué)	0,98 \$	0,79 \$	1,71 \$	1,35 \$
Écart en %	24,1 %		26,7 %	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	4 003 \$	2 625 \$	6 230 \$	3 909 \$
Écart en %	52,5 %		59,4 %	
% du chiffre d'affaires	5,2 %	4,7 %	4,2 %	3,7 %
BALIA ajusté attribué aux actionnaires^(b)	15 267 \$	10 879 \$	26 738 \$	18 706 \$
Par action (dilué)	0,98 \$	0,78 \$	1,71 \$	1,35 \$
Écart en %	25,6 %		26,7 %	
Bénéfice net par action				
Par action (dilué)	0,26 \$	0,19 \$	0,40 \$	0,28 \$
Écart en %	36,8 %		42,9 %	
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires^(b)	9 302 \$	6 977 \$	16 201 \$	11 565 \$
Écart en %	33,3 %		40,1 %	
% du chiffre d'affaires	12,0 %	12,6 %	11,0 %	10,9 %
Par action (dilué)	0,60 \$	0,50 \$	1,04 \$	0,83 \$
Écart en %	20,0 %		25,3 %	
Flux de trésorerie disponibles^{(b)(f)}	6 979 \$	3 788 \$	11 698 \$	5 069 \$
Écart en %	84,2 %		130,8 %	
Par action (dilué)	0,45 \$	0,27 \$	0,75 \$	0,37 \$
Écart en %	66,7 %		102,7 %	
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation^{(b)(g)}	14 593 \$	10 781 \$	25 329 \$	18 568 \$
Écart en %	35,4 %		36,4 %	
Par action (dilué)	0,93 \$	0,78 \$	1,62 \$	1,34 \$
Écart en %	19,2 %		20,9 %	
Total de la dette^(c)			164 940 \$	95 234 \$
Dividende par action en trésorerie^(d)	0,15 \$	0,15 \$	0,30 \$	0,30 \$
Nombre de magasins^(e)			376	227

a) Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés au moment de la livraison de la marchandise aux clients mais la direction mesure la performance des magasins comparables en fonction des commandes, qu'elles soient livrées ou non.

b) Le BALIA, le BALIA ajusté, le BALIA ajusté attribué aux actionnaires, les flux de trésorerie disponibles, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires et les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas des mesures conformes

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

aux IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Se reporter aux rubriques *BAIIA* et *BAIIA ajusté*, *Bénéfice net* et *bénéfice net ajusté* et *Activités d'exploitation* pour les définitions et les rapprochements.

- c) L'ensemble des remboursements contractuels et volontaires sur la dette à long terme représentent respectivement 3,9 millions \$ et 8,2 \$ millions \$ pour le trimestre et la période cumulative.
- d) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- e) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois reflète l'acquisition de 152 magasins, l'ouverture de trois magasins et la fermeture de six magasins.
- f) Les flux de trésorerie disponibles sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluant les acquisitions d'immobilisations corporelles.
- g) Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation sont définis à titre de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les impôts payés, les variations des éléments du fonds de roulement, les frais liés aux acquisitions et les autres coûts non comparables.

VUE D'ENSEMBLE DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Les faits saillants du deuxième trimestre sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires a augmenté de 39,5 % par rapport à 2017 pour atteindre 77,2 millions \$. Cette augmentation reflète principalement l'incidence de l'acquisition d'Iris ainsi que la croissance des ventes des magasins comparables.
- Les commandes des magasins comparables ont augmenté de 2,6 % comparativement au deuxième trimestre de l'année dernière. C'est le seizième trimestre de suite que les magasins comparables bénéficient d'une croissance des ventes.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 40,3 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 15,3 millions \$, soit une augmentation de 24,1 % par action (sur une base diluée) pour atteindre 0,98 \$.
- Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation étaient de 14,6 millions \$, une augmentation de 35,4 % par rapport à l'exercice précédent et une augmentation ou 19,2 % par action (sur une base diluée) pour atteindre \$0,93.
- Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires, soit le bénéfice net ajusté pour éliminer l'impact des frais connexes aux acquisitions, de la rémunération à base d'actions et des autres coûts non comparables, était de 9,3 millions \$ comparativement à 7,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net ajusté par action (sur une base diluée) était de 0,60 \$, soit une hausse de 20,0 % par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires s'est établi à 4,0 millions \$, comparativement à 2,6 millions \$ pour l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à une hausse du BAIIA, partiellement compensée par l'augmentation des charges d'amortissement, des frais financiers et des impôts. Le bénéfice net par action sur une base diluée a augmenté 36,8 % pour atteindre 0,26 \$ comparativement à 0,19 \$ l'année dernière.
- La performance financière du groupe lui a permis de maintenir le versement aux actionnaires d'un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action.

PERSPECTIVES

Nos priorités actuelles ainsi que nos plans de développement comprennent les objectifs suivants :

- Réussir l'intégration des acquisitions;
- Réaliser des synergies d'exploitation et des économies d'échelle avec les entreprises nouvellement acquises;
- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursements annuels de la dette;
- Accroître notre part de marché en tirant parti de nos installations de fabrication et de distribution à la fine pointe de la technologie, un marketing dynamique, de l'équipement optométrique, et un personnel continuellement en formation;

Nous continuons aussi:

- La recherche de possibilités de croissance dans tout le Canada;
- Le partage des meilleures pratiques entre les bannières par l'entremise d'activités d'analyse comparative et de la détermination des domaines où le groupe peut maximiser les résultats et la trésorerie;
- L'utilisation de l'effet de levier des quatre bannières principales, soit Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris, qui ont une solide réputation établie depuis longtemps dans leurs marchés respectifs;

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- L'expansion des réseaux Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris dans leurs marchés respectifs par l'ouverture de magasins et l'acquisition de cliniques d'optique indépendantes;
- L'amélioration de l'efficacité de l'exploitation en investissant de façon importante dans l'analyse de données, la vente au détail, la distribution et les systèmes technologiques de fabrication;
- La revitalisation de notre plateforme web pour la prise de rendez-vous pour l'examen de la vue et les commandes de verres de contact ainsi que pour donner plus de renseignements au public au moyen de notre site web et de notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.

Au cours des dernières années, Vision New Look a lancé certains projets en magasins concernant des produits et services de protection auditive et d'écoute. Jusqu'à maintenant, ces projets n'ont pas encore remporté un succès commercial important. Néanmoins, deux magasins, l'un au Québec et l'autre au Nouveau-Brunswick, sont en relation directe avec des audiologistes et Vision New Look entend surveiller de près ce secteur d'activités afin d'évaluer le bien fondé d'y investir davantage en 2018 et par la suite.

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du groupe pour la période terminée le 30 juin 2018 sont conformes aux politiques et méthodes de calcul énoncées dans les états financiers consolidés audités de 2017, préparés selon la base des IFRS émis par l'*International Accounting Standards Board* (IASB).

Importantes réformes de la comptabilité de location

L'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location* qui remplace l'IAS 17 et les interprétations s'y rapportant et qui représente l'achèvement d'un projet à long terme concernant la comptabilité de location. IFRS 16 impose aux preneurs de constater tous les contrats de location au bilan en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. La nouvelle norme s'applique aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2019. Dans le cas de Vision New Look, entendu que la fin de son exercice est le dernier samedi du mois de décembre, cette nouvelle norme deviendra obligatoire pour l'exercice financier de 2020. L'adoption anticipée est permise en autant que IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, soit appliqué.

L'incidence quantitative de l'IFRS 16 reste à être déterminée. Toutefois, le groupe a amplement de temps pour se préparer à la transition et s'affaire actuellement à :

- Évaluer les exigences et les incidences qualitatives des provisions transitoires pour l'approche rétrospective complète et l'approche de rattrapage cumulative et rétrospective modifiée.
- Évaluer les ententes afin de déterminer si la définition d'un bail correspond au IFRS 16.
- Réviser les capacités des systèmes TI actuellement en place en ce qui a trait aux exigences d'information et évaluer le besoin d'ajouter des applications ou systèmes additionnels.

En guise d'indication générale de l'incidence quantitative en date du 30 juin 2018, les engagements du groupe pour les baux étaient de 90,9 millions \$.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2018 était de 77,2 millions \$, en hausse de 39,5 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à l'ajout d'Iris (acquise en octobre 2017) et la croissance des ventes des magasins comparables.

La période cumulative de 26 semaines terminée le 30 juin 2018 a aussi bénéficié des mêmes facteurs de croissance mentionnés ci-dessus, résultant en un chiffre d'affaires atteignant 147,0 millions \$, soit une augmentation de 38,1 % par rapport à la période correspondante de 2017.

Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Par contre, la direction mesure la performance des magasins comparables en fonction des commandes, que les produits soient livrés ou non. Les commandes des

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

magasins comparables ont augmenté de 2,6 % au deuxième trimestre terminé le 30 juin 2018 par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent et ont augmenté de 2,1 % pour les 26 premières semaines de l'exercice. Les magasins comparables sont définis comme étant ceux en exploitation depuis au moins les 12 derniers mois.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation pour les deuxièmes trimestres et les périodes de 26 semaines terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017 respectivement se résument comme suit:

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	77 244	55 389	147 021	106 432
Matériaux utilisés	17 428	12 536	32 420	23 800
% du chiffre d'affaires	22,6 %	22,6 %	22,1 %	22,4 %
Rémunération du personnel				
Rémunération	24 690	17 726	49 200	35 426
% du chiffre d'affaires	32,0 %	32,0 %	33,5 %	33,3 %
Rémunération à base d'actions	440	337	646	877
Frais liés aux acquisitions	622	1 365	1 180	2 058
Autres coûts non comparables ^(a)	613	305	613	305
Autres frais d'exploitation (excluant les frais liés aux acquisitions et autres coûts non comparables)	20 494	14 321	39 842	28 547
% du chiffre d'affaires	26,5 %	25,9 %	27,1 %	26,8 %
Total des frais d'exploitation	64 287	46 590	123 901	91 013
% du chiffre d'affaires	83,2 %	84,1 %	84,3 %	85,5 %

a) Les autres coûts non comparables comprennent des charges ponctuelles en lien avec les coûts de transition de personnel et autres affaires connexes.

Matériaux utilisés

Les matériaux utilisés comprennent les montures, les lentilles et les fournitures de fabrication. Le coût des matériaux inclut les gains et pertes de change liés à l'achat de ces matériaux. Les matériaux utilisés sont demeurés stables en pourcentage du chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre comparativement à la même période l'année dernière. L'incidence des bannières nouvellement acquises compense pour le bénéfice provenant des synergies d'achat et de fabrication pour le trimestre. Sur une base cumulative, le coût des matériaux utilisés a diminué de 30 points de bases, reflétant les synergies d'achat et de fabrication obtenues à travers le groupe.

Rémunération du personnel

La rémunération du personnel inclut les salaires, les primes, les jetons de présence des administrateurs, ainsi que les charges sociales pour tous les employés et administrateurs. La majorité de la dépense représente la rémunération en magasins, incluant les opticiens. Pour le deuxième trimestre, les salaires sont demeurés stables en tant que pourcentage du chiffre d'affaires et ont augmenté de 20 points de base pour la période cumulative, ce qui reflète les récentes acquisitions dont le ratio de coûts d'exploitation est plus élevé ainsi que l'incidence de la hausse du salaire minimum dans certaines juridictions.

L'augmentation de la rémunération à base d'actions au deuxième trimestre comparativement à la même période l'année dernière est causée par les attributions nouvellement émises. La diminution de la rémunération à base d'actions pour la période cumulative s'explique par le fait que les droits rattachés à un nombre moins important d'options ont été acquis en 2018 comparativement à la période correspondante de 2017.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Frais liés aux acquisitions

Les frais liés aux acquisitions incluent les honoraires professionnels engagés en particulier lors du processus d'acquisition, que cette acquisition soit réalisée ou non.

Autres frais d'exploitation (excluant les frais liés aux acquisitions et autres coûts non comparables)

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation des magasins, des installations de fabrication et de distribution, et du siège social, de même que les frais de ventes et d'administration générale. Ils incluent aussi les profits et pertes de change liés à ces frais ainsi que les profits et pertes découlant de la variation de la valeur des contrats de change.

Les autres frais d'exploitation, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ont augmenté de 60 points de base au deuxième trimestre, passant de 25,9 % au deuxième trimestre de 2017 à 26,5 % pour le trimestre correspondant de 2018. Cette variation est principalement attribuable aux projets d'intégration, aux programmes de contrôle des coûts au niveau des magasins et de l'administration. Pour la période de 26 semaines terminée le 30 juin 2018, les autres dépenses d'exploitation ont augmenté de 30 points de base.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le groupe définit le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires selon les tableaux ci-dessous. Il faut noter que ces mesures de performance ne sont pas conformes aux IFRS et ne peuvent être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Le groupe croit que ces mesures de performance sont des mesures financières utiles, car elles aident à déterminer la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie liés à l'exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires ne doivent pas être interprétés comme une mesure alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS. Un rapprochement du bénéfice net, du BAIIA, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires est présenté ci-dessous :

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	4 147	2 644	6 445	3 956
Amortissement et perte sur la sortie d'immobilisations	5 285	3 374	10 663	6 413
Frais financiers, après produits d'intérêts	2 280	909	4 085	2 288
Impôts	1 921	1 872	3 062	2 762
BAIIA	13 633	8 799	24 255	15 419
Rémunération à base d'actions ^(a)	440	337	646	877
Perte nette (profit net) sur la variation de la juste valeur des contrats de change	(1)	107	(42)	126
Frais liés aux acquisitions ^(b)	622	1 365	1 180	2 058
Autres coûts non comparables ^(c)	613	305	613	305
BAIIA ajusté	15 307	10 913	26 652	18 785
Écart en \$	4 394		7 867	
Écart en %	40,3 %		41,9 %	
% du chiffre d'affaires	19,8 %	19,7 %	18,1 %	17,6 %
Par action (de base)	0,99	0,80	1,72	1,38
Par action (dilué)	0,98	0,79	1,71	1,35

- a) La rémunération à base d'actions représente la juste valeur des options sur actions de Vision New Look dont les droits ont été acquis au cours de cette période.
- b) Les frais liés aux acquisitions comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou en cours de réalisation.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- c) Les autres coûts non comparables incluent des charges ponctuelles en lien avec les coûts de transition de personnel et autres affaires connexes

L'augmentation de 10 points de base du ratio du BAIIA ajusté atteignant ainsi 19,8 % reflète les frais d'exploitation plus élevés, ceux-ci étant partiellement compensés par l'augmentation du chiffre d'affaires. Le montant du BAIIA ajusté pour le trimestre a augmenté de 4,4 millions \$, soit 40,3 %, comparativement à l'année dernière.

L'augmentation du ratio du BAIIA ajusté pour la période cumulative reflète un chiffre d'affaires plus élevé ainsi que l'amélioration du ratio des matériaux utilisés, lequel est compensé par une plus forte rémunération du personnel et d'autres frais d'exploitation en pourcentage du chiffre d'affaires.

Le tableau ci-dessous présente le BAIIA ajusté disponible pour les actionnaires de Vision New Look et tient compte des participations dans des coentreprises et des entreprises associées.

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté	15 307	10 913	26 652	18 785
Produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	(676)	—	(1 135)	—
BAIIA des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	1 056	—	1 987	—
BAIIA attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	(420)	(34)	(766)	(79)
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires	15 267	10 879	26 738	18 706

Se reporter à la rubrique *Résumé des résultats trimestriels* pour la comparaison trimestrielle du BAIIA ajusté.

Amortissements

Les charges d'amortissement ont varié comme suit :

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles après amortissement des crédits d'impôt à l'investissement différés	3 029	2 248	6 118	4 371
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	2 256	1 085	4 545	2 001
Perte de valeur et perte sur la sortie d'actifs à long terme	—	41	—	41
Amortissements et perte sur la sortie d'actifs	5 285	3 374	10 663	6 413

L'augmentation des charges d'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles pour le deuxième trimestre et la période cumulative est en lien avec l'augmentation des dépenses d'investissement dans les magasins, les installations de fabrication et de distribution, l'équipement informatique et les acquisitions réalisées depuis le début de 2017.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Frais financiers

Le tableau suivant affiche les principaux éléments des frais financiers ainsi que les produits d'intérêts.

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme ^{a)}	2 073	919	4 248	1 957
Amortissement des coûts différés liés à l'émission de la dette	243	271	470	379
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêts	(62)	(336)	(676)	(161)
Autres frais financiers	96	68	183	132
Frais financiers	2 350	922	4 225	2 307
Produits d'intérêts	70	13	140	19
Frais financiers, après les produits d'intérêts	2 280	909	4 085	2 288
^{a)} Coût des règlements du swap de taux d'intérêt inclus dans les intérêts sur la dette à long terme ci-dessus	37	71	67	132

La facilité de crédit renouvelable est utilisée à la fois pour les opérations courantes et les investissements. Les emprunts aux termes de cette facilité de crédit sont comptabilisés à titre de dette à long terme.

Les intérêts sur la dette à long terme ont augmenté de façon important pour le trimestre et la période de 26 semaines comparativement à l'année dernière, principalement en raison de l'augmentation du niveau d'endettement pour financer les acquisitions récentes.

Au 30 juin 2018, la dette à long terme est essentiellement composée d'un solde de 22,1 millions \$ sur la facilité de crédit renouvelable, d'un solde de 90,3 millions \$ sur la facilité de crédit à terme pour acquisitions, et d'emprunts subordonnés totalisant 50 millions \$.

Afin de limiter le risque d'augmentation des taux d'intérêt, Vision New Look doit maintenir un swap de taux d'intérêt pour fixer le taux sur 50 % du solde des emprunts aux termes de la facilité de crédit à terme pour acquisitions.

Impôts

La charge d'impôts pour les périodes cumulatives est composée des éléments suivants:

	2018	2017
	\$	\$
Impôts exigibles	3 185	3 226
Impôts différés	(123)	(464)
Total	3 062	2 762
Taux d'imposition effectif estimé sur le bénéfice avant impôts	32,2 %	41,1 %
Taux statutaire combiné fédéral et provincial	28,9 %	28,5 %

L'écart entre le taux effectif estimé et le taux statutaire combiné fédéral et provincial est attribuable à des charges non déductibles, lesquelles sont essentiellement composées de la rémunération à base d'actions, de certains frais liés aux acquisitions et de l'entente de règlement fiscal attendu suivante.

Entente de règlement fiscal attendu avec une autorité fiscale provinciale. En 2015, la société a conclu une entente de règlement avec l'Agence du revenu du Canada concernant l'utilisation d'attributs fiscaux découlant de la conversion d'une structure de fiducie à une société en mars 2010. En juillet 2018, une entente semblable a été conclue avec une autorité fiscale provinciale. Des versements totalisant 0,5 million \$ ont été fait au niveau provincial au premier trimestre. Une provision d'impôt de 0,2 million \$ est inscrite à cet effet au bilan du deuxième trimestre et son versement a été fait en juillet 2018. Un ajustement avantageux de 0,1 million \$ a été comptabilisé au deuxième trimestre et reflète une diminution des intérêts courus liés à cette entente.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Bénéfice net et bénéfice net ajusté

La comparaison du bénéfice net du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2018 par rapport à celui de la période correspondante de 2017 est la suivante :

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	4 003	2 625	6 230	3 909
Écart en \$	1 378		2 321	
Écart en %	52,5 %		59,4 %	
% du chiffre d'affaires	5,2 %	4,7 %	4,2 %	3,7 %
Montant par action				
Dilué	0,26	0,19	0,40	0,28
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le bénéfice par action sur une base diluée	15 612 357	13 885 499	15 617 506	13 876 963
Écart en %	12,4 %		12,5 %	

Pour le deuxième trimestre et la période de 26 semaines terminés le 30 juin 2018, le bénéfice net attribuable aux actionnaires a augmenté comparativement à l'exercice précédent en raison de la hausse du BAIIA décrite ci-dessus, laquelle est compensée par des amortissements, des frais financiers et des impôts plus élevés.

La direction croit que les ajustements suivants au bénéfice net fournissent de l'information utile car ils permettent la comparaison des résultats nets avant les amortissements et les pertes sur la sortie d'actifs, les frais liés aux acquisitions, la rémunération à base d'actions, les autres coûts non comparables et les impôts s'y rapportant, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre :

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	4 003	2 625	6 230	3 909
Amortissements et perte sur la cession d'actifs	5 285	3 374	10 663	6 413
Frais liés aux acquisitions	622	1 365	1 180	2 058
Rémunération à base d'actions	440	337	646	877
Autres coûts non comparables ^(a)	613	305	613	305
Impôts s'y rapportant	(1 661)	(1 029)	(3 131)	(1 997)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires	9 302	6 977	16 201	11 565
Écart en \$	2 326		4 636	
Écart en %	33,3 %		40,1 %	
% du chiffre d'affaires	12,0 %	12,6 %	11,0 %	10,9 %
Montant par action				
De base	0,60	0,51	1,05	0,85
Dilué	0,60	0,50	1,04	0,83

- a) Les autres coûts non comparables incluent des charges ponctuelles en lien avec les coûts de transition de personnel et autres affaires connexes.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Le bénéfice net ajusté par action (sur une base diluée) a augmenté de 20,0 %, pour s'établir à 0,60 \$, au deuxième trimestre et de 25,3 % pour s'établir à 1,04 \$ pour la période cumulative. Cette augmentation est attribuable à une hausse du BAIIA ajusté au deuxième trimestre et la période cumulative, partiellement compensée par l'augmentation des amortissement, des frais financiers et des impôts.

Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels consolidés non audités pour chacun des huit derniers trimestres.

	2 ^e trimestre		1 ^{er} trimestre		4 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 trimestres	
Semaines	2018	2017	2018	2017	2017	2016	2017	2016	2018	2017
	13	13	13	13	13	14	13	13	52	53
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	77 244	55 389	69 777	51 043	67 509	54 489	55 210	48 951	269 740	209 872
% du chiffre d'affaires des quatre trimestres	28,6 %	26,4 %	25,9 %	24,3 %	25,0 %	26,0 %	20,5 %	23,3 %	100 %	100 %
BAIIA ajusté^(b)	15 307	10 913	11 345	7 871	12 532	9 769	10 804	7 965	49 988	36 518
% du chiffre d'affaires	19,8 %	19,7 %	16,3 %	15,4 %	18,6 %	17,9 %	19,6 %	16,3 %	18,5 %	17,4 %
Par action (dilué) ^(a)	0,98	0,79	0,73	0,57	0,82	0,71	0,77	0,58	3,31	2,63
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	4 003	2 625	2 227	1 284	2 759	3 186	3 392	2 053	12 381	9 148
Par action (dilué) ^(a)	0,26	0,19	0,14	0,09	0,18	0,23	0,24	0,15	0,82	0,66
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires^{(b)(c)}	9 302	6 977	6 899	4 588	7 257	6 561	6 560	4 916	30 018	23 042
Par action (dilué) ^(a)	0,60	0,50	0,44	0,33	0,48	0,47	0,47	0,36	1,99	1,66
Flux de trésorerie disponibles^(b)	6 979	3 788	4 719	1 281	8 157	2 652	8 703	3 417	28 558	11 138
Par action (dilué) ^(a)	0,45	0,27	0,30	0,09	0,54	0,19	0,62	0,25	1,89	0,80
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation^{(b)(d)}	14 593	10 781	10 736	7 787	12 189	9 740	10 698	7 923	48 216	36 231
Par action (dilué) ^(a)	0,93	0,78	0,69	0,56	0,80	0,70	0,77	0,57	3,19	2,61
Dividende par action	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,60	0,60

- Les montants par action pour une période de quatre trimestres pourraient ne pas correspondre au total des montants par action trimestriels puisqu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.
- Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas normalisés en vertu des IFRS; par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients que ces mesures ne doivent pas être interprétées comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS.
- Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires a été révisé au quatrième trimestre de 2017, rétrospectivement aux trimestres présentés ci-dessus, pour rajouter la rémunération à base d'actions et les amortissements, moins l'incidence des impôts liés.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

d) Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation sont définis comme étant des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les impôts payés, les variations des éléments du fonds de roulement ainsi que les frais liés aux acquisitions.

L'augmentation du chiffre d'affaires et du BAIIA ajusté au cours des huit derniers trimestres reflète les acquisitions faites en 2016 et 2017, soit 169 magasins dont 86 au Québec, 46 en Colombie-Britannique, 17 en Ontario, 16 en Alberta, trois au Nouveau-Brunswick et un à l'Île-du-Prince-Édouard; elle reflète aussi l'amélioration de la performance des magasins comparables. Il n'y a eu aucune acquisition jusqu'à présent en 2018.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie pour les deuxièmes trimestres et les périodes de 26 semaines terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017. Les montants entre parenthèses indiquent l'utilisation de la trésorerie.

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation	9 144	7 363	17 898	12 692
Activités d'investissement	(4 419)	(4 916)	(8 504)	(15 731)
Activités de financement	(7 556)	(1 703)	(14 188)	1 336
Augmentation nette (diminution) de la trésorerie	(2 831)	744	(4 794)	(1 703)
Trésorerie au début	11 684	4 147	13 647	6 594
Trésorerie à la fin	8 853	4 891	8 853	4 891

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté au deuxième trimestre de 2018 par rapport à celui de 2017. Cette augmentation résulte principalement du BAIIA plus élevé, lequel est attribuable à l'ajout d'Iris et à la performance accrue des magasins comparables, lesquels sont compensés par une variation désavantageuse des éléments du fonds de roulement et par la hausse des impôts payés. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont aussi augmenté sur une base cumulative pour les mêmes raisons.

L'utilisation de la trésorerie pour les activités de financement au deuxième trimestre, comparativement à la même période l'an dernier, a légèrement diminué en raison des variations normales d'investissements en immobilisations corporelles durant le trimestre, compensant ainsi pour les paiements supérieurs en lien avec les acquisitions d'entreprises, principalement faits sous forme d'ajustements de prix, ainsi que les remboursements plus élevés de prêts et d'avances.

L'utilisation de la trésorerie pour les activités de d'investissement pour la période cumulative a diminué considérablement par rapport à la même période l'année dernière en l'absence d'acquisition finalisée jusqu'à présent en 2018.

L'utilisation de la trésorerie pour les activités de financement a augmenté considérablement au deuxième trimestre et à la période cumulative en raison du remboursement de la dette renouvelable en 2018 comparativement aux emprunts faits sur celle-ci en 2017 pour financer les acquisitions d'entreprises. L'utilisation a aussi été affectée par les remboursements plus élevés de la dette à long terme ainsi que par intérêts et frais financiers payés liés au niveau d'endettement plus élevé. De plus, la société a versé plus de dividendes au deuxième trimestre et à la période cumulative en raison d'un nombre d'actions en circulation plus élevé comparativement à l'exercice précédent.

Dans l'ensemble, le trimestre s'est terminé avec une diminution nette de la trésorerie, la société s'étant concentrée sur le désendettement par l'entremise de l'augmentation des flux trésorerie liés aux activités d'exploitation. Sur une base cumulative, l'utilisation de la trésorerie a été plus importante que l'année dernière à cause des raisons mentionnées ci-dessus.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les deuxièmes trimestres et les période de 26 semaines terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017 se présentent comme suit. Les montants entre parenthèses indiquent l'utilisation de la trésorerie.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice avant impôts	6 068	4 516	9 507	6 718
Ajustements :				
Amortissements et perte sur cession d'immobilisations	5 285	3 374	10 663	6 413
Amortissement des avantages incitatifs à la location différés et variation des loyers différés	(39)	(37)	(89)	(103)
Rémunération à base d'actions	440	337	646	877
Frais financiers	2 350	922	4 225	2 307
Produits d'intérêts	(70)	(13)	(140)	(19)
Autres	—	12	(141)	12
Produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	(676)	—	(1 135)	—
Impôts payés	(1 294)	(663)	(4 125)	(2 381)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant variation des éléments du fonds de roulement	12 064	8 448	19 411	13 824
Variation des éléments du fonds de roulement	(2 920)	(1 085)	(1 513)	(1 132)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9 144	7 363	17 898	12 692

Comme mentionné ci-dessus, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté au cours du deuxième trimestre et de la période cumulative de 2018 comparativement à ceux de 2017. Cette augmentation, pour le trimestre et la période cumulative, est principalement causée par une hausse du BAIIA, laquelle est compensée par les variations désavantageuses du fonds de roulement et par les impôts payés plus élevés.

Flux de trésorerie disponibles

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9 144	7 363	17 898	12 692
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 165)	(3 575)	(6 200)	(7 623)
Flux de trésorerie disponibles	6 979	3 788	11 698	5 069

Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure financière normalisée en vertu des IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que leur divulgation fournit de l'information utile sur les flux de trésorerie disponibles après considération des dépenses d'investissements. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.

Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 3,2 millions \$ au deuxième trimestre et de 6,6 millions \$ pour la période cumulative, indiquant une tendance favorable des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation après considération des dépenses d'investissement.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9 144	7 363	17 898	12 692
Impôts payés	1 294	663	4 125	2 381
Variation des éléments du fonds de roulement	2 920	1 085	1 513	1 132
Frais liés aux acquisitions	622	1 365	1 180	2 058
Autres coûts non comparables ^(a)	613	305	613	305
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation	14 593	10 781	25 329	18 568

a) Les autres coûts non comparables incluent des charges ponctuelles en lien avec les coûts de transition de personnel et autres affaires connexes.

Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure normalisée selon les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des flux de trésorerie nets excluant les frais liés aux acquisitions et les autres coûts non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.

Le tableau ci-dessus montre que la tendance des flux de trésorerie est à la hausse pour le deuxième trimestre et la période de 26 semaines terminés le 30 juin 2018, lorsque les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont été ajustés pour ajouter l'incidence monétaire des impôts payés, la variation des éléments du fonds de roulement, des frais liés aux acquisitions ainsi que des autres coûts non comparables, lesquels varient de façon importante d'un trimestre à l'autre. Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 3,8 millions \$ pour le trimestre et de 6,8 millions \$ pour la période cumulative.

Variations des éléments du fonds de roulement

Les entrées (sorties) de trésorerie liées à la variation suivante des éléments du fonds de roulement s'établissent comme suit :

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	379	(284)	1 061	359
Stocks	(940)	(1 441)	(2 479)	(2 239)
Frais payés d'avance	(616)	1 106	(1 530)	(1 374)
Créditeurs, frais courus et provisions	(1 743)	(466)	1 435	2 122
Entrées (sorties) de trésorerie	(2 920)	(1 085)	(1 513)	(1 132)

Les flux de trésorerie générés par les comptes débiteurs au deuxième trimestre de 2018, comparativement à une diminution au deuxième trimestre de l'année dernière, et l'augmentation dans les flux générés par les comptes débiteurs pour la période cumulative, comparé à l'année dernière, découlent principalement des activités des bannières récemment acquises et qui étaient absentes lors de la même période l'an dernier. Ils découlent aussi des variations normales d'un trimestre à l'autre.

La diminution des sorties de trésorerie liées aux stocks, pour le deuxième trimestre de 2018 comparativement à la même période l'année dernière, est attribuable à la variation moindre du niveau des stocks entre les périodes comparé à l'an dernier ainsi que la variation au niveau des bannières nouvellement acquises qui était absente l'année dernière.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

L'utilisation de la trésorerie dédiée aux stocks sur une base cumulative se compare à l'année dernière parce que l'utilisation de la trésorerie des bannières nouvellement acquises compense pour une croissance des stock inférieure à l'année dernière pour la période de 26 semaines des bannières de la société déjà existantes.

L'écart entre les sorties et les entrées de trésorerie liées aux frais payés d'avance est principalement lié aux bannières nouvellement acquises et au moment du paiement des frais d'occupation mensuels pour les magasins du réseau de la société par rapport à la fin de la période.

Les flux de trésorerie générés par les comptes créditeurs, les frais courus et les provisions, pour le deuxième trimestre et la période cumulative de 2018, s'expliquent par l'échéance des paiements.

RESSOURCES EN CAPITAL

Facilités de crédit et dettes subordonnées

Les facilités de crédit ont été modifiées à la suite de l'acquisition d'Iris le 24 octobre 2017. En date du 30 juin 2018, les principales modalités sont les suivantes :

- Une facilité de crédit renouvelable d'un montant maximal de 50,0 millions \$ (22,1 millions \$ utilisés au 30 juin 2018 et 24,3 millions \$ utilisés à la fin de 2017) pour financer les opérations courantes, les dépenses en immobilisations et les acquisitions d'entreprises. L'utilisation de cette facilité de crédit est considérée comme dette à long terme, car aucun remboursement n'est exigé avant le 24 octobre 2021 pourvu que certains ratios financiers soient respectés.
- Une facilité de crédit à terme pour acquisitions d'un montant initial de 95,0 millions \$, laquelle a été utilisée pour financer les acquisitions d'entreprises. Les remboursements annuels de cette facilité de crédit à terme pour acquisitions représentent 9,5 millions \$, sujets à des remboursements supplémentaires en raison d'une clause concernant les flux de trésorerie excédentaires en vigueur pour l'exercice se terminant en 2018. Un tel remboursement n'a pas été requis jusqu'à présent en 2018. En date du 30 juin 2018, le solde de la dette était de 90,3 millions \$ (95,0 millions \$ au 30 décembre 2017) et tout solde sera remboursable le 24 octobre 2021.

En date du 30 juin 2018, les dettes subordonnées étaient les suivantes :

- Une dette subordonnée de 35,0 millions \$ (35,0 millions \$ à la fin de l'exercice de 2017), telle que négociée pour financer l'acquisition d'Iris Le Groupe Visuel contractée le 24 octobre 2017. Le taux d'intérêt applicable y afférent est de 5,5 %, et l'échéance de la dette est le 24 octobre 2022.
- Une dette subordonnée de 15,0 millions \$ (15,0 millions \$ à la fin de 2017) pour financer les opérations courantes et pour des fins d'investissement, y compris le financement des dépenses en immobilisations et les acquisitions, échéant en février 2019. Le taux d'intérêt applicable y afférent est de 6,75 %.

Au 30 juin 2018, les facilités de crédit et les dettes subordonnées utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
Crédit renouvelable	
Crédit accordé	50 000
Crédit utilisé au 30 juin 2018	22 125
Solde disponible au 30 juin 2018	27 875
Crédit à terme pour acquisitions	
Crédit accordé	95 000
Crédit utilisé au 30 juin 2018	90 250
Total des dettes subordonnées	
Crédit accordé	50 000
Crédit utilisé au 30 juin 2018	50 000

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

La société avait également 8,9 millions \$ en trésorerie à la fin de la période, comprenant un montant de 0,1 million \$ dont l'utilisation est restreinte afin de garantir des soldes de prix d'achat du même montant. La société respectait toutes les clauses restrictives concernant les facilités de crédit.

ACTIONS ET OPTIONS EN CIRCULATION

En date du 30 juillet 2018, Vision New Look avait 15 550 347 actions ordinaires de catégorie A en circulation, lesquelles étaient les seules actions en circulation. Ce nombre comprend les transactions suivantes faites depuis la fin de l'exercice de 2017 jusqu'au 30 juillet 2018.

- 63 743 actions émises à la suite de l'exercice de 84 000 options sur actions à un coût moyen de 10,79 \$ par action:
 - 42 243 actions émises à la suite de l'exercice de 62 500 options sur actions selon le mode d'exercice sans décaissement;
 - 21 500 actions émises à la suite de l'exercice du même nombre d'options pour un total de 0,23 million \$;
- 11 576 actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes.

Au 30 juillet 2018, il y avait 735 500 options en circulation pour l'achat du même nombre d'actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look à un prix d'exercice moyen pondéré de 30,06 \$. Le prix d'exercice reflète la valeur de marché au cours des cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution. Les options en circulation ont une échéance variant de cinq ans à sept ans après leur date d'attribution. En date du 30 juillet 2018, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto pour l'exercice d'options ou pour le paiement de services était de 1 698 580.

DIVIDENDES

Dividendes déclarés

Vision New Look a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A pour chacun des deuxièmes trimestres de 2018 et de 2017. Les dividendes déclarés sont habituellement désignés comme « dividendes déterminés » à des fins fiscales, soit des dividendes donnant aux détenteurs qui sont des particuliers résidant au Canada le droit à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux. L'information concernant la situation fiscale des dividendes est disponible sur le site Internet www.newlookvision.ca dans la section *Investisseurs*.

Le 9 août 2018, Vision New Look a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A payable le 28 septembre 2018 aux actionnaires inscrits en date du 21 septembre 2018. Le dividende a été désigné comme dividende déterminé.

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont présentés au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir, Vision New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005.

Régime de réinvestissement des dividendes

Le régime de réinvestissement des dividendes donne aux actionnaires le choix de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions de Vision New Look, sans paiement de commissions ni de frais de service ou de courtage. Jusqu'à nouvel avis, les actions sont émises sur le capital autorisé à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende.

Les actions de catégorie A émises par le biais du régime de réinvestissement de dividendes en 2018 sont les suivantes:

Date d'émission	Nombre d'actions émises	Prix d'émission par action	Total
		\$	\$
29 mars 2018	6 615	33,13 \$	219 \$
29 juin 2018	4 961	31,68 \$	157 \$
Montant total	11 576	32,51 \$	376 \$

Pour les trimestres terminés le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a la responsabilité de concevoir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) (tel qu'il est défini dans le Règlement 52-109) pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société est communiquée à la direction, y compris à la chef de la direction financière et au chef de la direction, et que l'information devant être présentée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières est enregistrée et présentée dans les délais prescrits. La direction est également responsable de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) (tel qu'il est défini dans le Règlement 52-109) au sein du groupe pour fournir l'assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux IFRS.

Les changements apportés au CIIF au cours de la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2018 comprennent l'amélioration continue des procédures de consolidation de l'information financière de la division corporative et des unités d'exploitation. Autrement, aucune modification importante du CIIF ayant une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne l'égard de l'information financière n'a eu lieu.

Le 9 août 2018

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

DEUXIÈME TRIMESTRE | terminé le 30 juin 2018

États consolidés du bénéfice net et du résultat global

Pour les périodes terminées le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017
Non audités - En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	77 244	55 389	147 021	106 432
Matériaux utilisés	17 428	12 536	32 420	23 800
Rémunération du personnel	25 605	18 193	50 321	36 433
Autres frais d'exploitation (note 3)	21 254	15 861	41 160	30 780
Bénéfice avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations, frais financiers et produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	12 957	8 799	23 120	15 419
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations	5 285	3 374	10 663	6 413
Frais financiers, après revenus d'intérêts	2 280	909	4 085	2 288
Bénéfice avant les produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées et les impôts payés	5 392	4 516	8 372	6 718
Produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	676	—	1 135	—
Bénéfice avant impôts	6 068	4 516	9 507	6 718
Impôts				
Exigibles	1 955	2 137	3 185	3 226
Différés	(34)	(265)	(123)	(464)
Total des impôts	1 921	1 872	3 062	2 762
Bénéfice net et résultat global	4 147	2 644	6 445	3 956
Bénéfice net et résultat global attribués aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	144	19	215	47
Actionnaires de Vision New Look	4 003	2 625	6 230	3 909
	4 147	2 644	6 445	3 956
Bénéfice net par action (note 4)				
De base	0,26	0,19	0,40	0,29
Dilué	0,26	0,19	0,40	0,28

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017
Non audités - En milliers de dollars canadiens

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice avant impôts	6 068	4 516	9 507	6 718
Ajustements :				
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations	5 285	3 374	10 663	6 413
Amortissement des avantages incitatifs à la location différés et variation des loyers différés	(39)	(37)	(89)	(103)
Charge de rémunération à base d'actions	440	337	646	877
Frais financiers	2 350	922	4 225	2 307
Revenus d'intérêts	(70)	(13)	(140)	(19)
Autres	—	12	(141)	12
Produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	(676)	—	(1 135)	—
Impôts payés	(1 294)	(663)	(4 125)	(2 381)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement	12 064	8 448	19 411	13 824
Variations des éléments du fonds de roulement	(2 920)	(1 085)	(1 513)	(1 132)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9 144	7 363	17 898	12 692
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'entreprises	(1 113)	(617)	(1 191)	(7 256)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 165)	(3 575)	(6 200)	(7 623)
Acquisitions d'autres actifs incorporels	(159)	(679)	(288)	(796)
Prêts et d'avances	(709)	(1)	(794)	11
Versements de prêts et d'avances	210	—	537	—
Intérêts reçus	1	7	27	15
Paieement de soldes de prix d'achat	(681)	(51)	(1 142)	(82)
Dividendes provenant des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	197	—	547	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 419)	(4 916)	(8 504)	(15 731)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Variation des emprunts sur le crédit renouvelable	(750)	2 868	(2 175)	10 986
Remboursements sur les emprunts à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions	(2 375)	(1 500)	(4 750)	(3 750)
Dividendes payés, nets des dividendes réinvestis	(2 363)	(1 775)	(4 641)	(3 507)
Intérêts et frais financiers payés	(2 541)	(1 296)	(3 315)	(2 393)
Variation nette de prêts et d'avances à des parties liées	202	—	422	—
Avantages incitatifs à la location	45	—	45	—
Encaissement lors de l'exercice d'options	226	—	226	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 556)	(1 703)	(14 188)	1 336
Augmentation nette (diminution) de la trésorerie	(2 831)	744	(4 794)	(1 703)
Trésorerie au début	11 684	4 147	13 647	6 594
Trésorerie à la fin	8 853	4 891	8 853	4 891

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Bilans consolidés

Non audités - En milliers de dollars canadiens

	30 juin 2018	30 décembre 2017
	\$	Audités \$
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Trésorerie	8 853	13 647
Débiteurs	7 419	7 857
Impôts à recevoir	2 310	1 313
Prêts et avances	7 455	7 587
Stocks	31 921	29 442
Frais payés d'avance	3 423	1 911
Total des actifs à court terme	61 381	61 757
Prêts et avances	3 374	3 257
Actifs d'impôts différés	2 238	1 613
Immobilisations corporelles	54 717	55 444
Participations dans des coentreprises et entreprises associées	16 129	15 633
Goodwill	115 742	114 575
Autres actifs incorporels	128 043	132 481
Total des actifs	381 624	384 760
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Créditeurs, frais courus et provisions	41 343	40 825
Provisions pour investissements	1 517	1 609
Prêts et avances de parties liées	4 047	3 887
Impôts à payer	2 004	1 913
Dividendes à payer	47	—
Versements sur la dette à long terme (note 5)	25 137	9 043
Total des passifs à court terme	74 095	57 277
Dette à long terme (note 5)	137 355	160 161
Autres passifs à long terme	1 767	2 069
Passifs d'impôt différé	25 150	24 625
Total des passifs	238 367	244 132
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires de catégorie A	115 836	115 132
Surplus d'apport	4 048	3 504
Bénéfices non distribués	7 218	5 642
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vision New Look	127 102	124 278
Participation ne donnant pas le contrôle	16 155	16 350
Total des capitaux propres	143 257	140 628
Total des passifs et capitaux propres	381 624	384 760

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les périodes terminées le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017
Non audité - En milliers de dollars canadiens

	Capitaux propres attribuables aux						
	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actionnaires de Vision New Look	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre	\$					
Solde au 30 décembre 2017	15 475 028	115 132	3 504	5 642	124 278	16 350	140 628
Bénéfice net				6 230	6 230	215	6 445
Rémunération à base d'actions			646		646		646
Actions émises par Vision New Look :							
À la suite de l'exercice d'options :							
En contrepartie de trésorerie	21 500	226			226		226
Selon le mode sans décaissement	42 243	102	(102)		—		—
Dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes	11 576	376			376		376
Dividendes déclarés				(4 654)	(4 654)	(410)	(5 064)
Solde au 30 juin 2018	15 550 347	115 836	4 048	7 218	127 102	16 155	143 257

	Capitaux propres attribuables aux						
	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actionnaires de Vision New Look	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre	\$					
Solde au 31 décembre 2016	13 579 077	64 098	2 836	4 054	70 988	743	71 731
Bénéfice net				3 909	3 909	47	3 956
Rémunération à base d'actions			877		877		877
Actions émises par Vision New Look :							
À la suite de l'exercice d'options :							
Selon le mode sans décaissement	22 114	28	(28)		—		—
Dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes	22 529	613			613		613
En paiement de services	403	12			12		12
Dividendes déclarés				(4 079)	(4 079)	(40)	(4 119)
Solde au 1^{er} juillet 2017	13 624 123	64 751	3 685	3 884	72 320	750	73 070

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes terminées le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Non audités - En milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

1. STATUTS ET ACTIVITÉS

Groupe Vision New Look inc. / New Look Vision Group Inc. («Vision New Look» ou la «société»), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités au Canada dans le secteur de l'optique. Le siège social est situé au 1, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la société sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX:BCI).

Dans les présents états financiers, toute référence au «groupe» signifie Vision New Look et ses filiales. Au 30 juin 2018, le groupe exploite quatre bannières principales, soit Lunetterie New Look, Greiche & Scaff, Vogue Optical et Iris Le Groupe Visuel.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Conformité aux normes comptables internationales (IFRS)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ne comprennent pas toute l'information exigée par les IFRS pour des états financiers annuels et devraient être lus à la lumière des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 décembre 2017. Ils ont été approuvés par le conseil d'administration le 9 août 2018.

2.2 Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux méthodes comptables adoptées lors des derniers états financiers de l'exercice terminé le 30 décembre 2017.

2.3 Fin d'exercice et périodes comptables intermédiaires

La fin d'exercice de la société est le dernier samedi de décembre et ses périodes comptables intermédiaires se terminent le dernier samedi de mars, juin et septembre et décembre, à l'exception des deux premiers trimestres de 2017 qui se terminent le premier samedi d'avril et de juillet respectivement. Chaque période intermédiaire compte 13 semaines, à l'exception du quatrième trimestre de 2016 qui comptait 14 semaines.

2.4 Estimations comptables

Pour l'élaboration des états financiers intermédiaires, la direction doit porter un certain nombre de jugements, faire des estimations et poser certaines hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du résultat et des dépenses. Les résultats réels peuvent être différents des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ne correspondront que très rarement aux résultats estimés.

Les jugements, les estimations et les hypothèses appliqués aux états financiers intermédiaires, comprenant les sources principales d'incertitude relative aux estimations, étaient les mêmes que ceux posés pour les derniers états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 30 décembre 2017.

3. COMPOSANTES SOUS-JACENTES DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Montants inclus dans les autres frais d'exploitation				
Dévaluation des stocks	(20)	46	100	102
Frais liés aux acquisitions	622	1 365	1 180	2 058

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes terminées le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Non audités - En milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

4. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2018	1 ^{er} juillet 2017
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Vision New Look	4 003 \$	2 625 \$	6 230 \$	3 909 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	15 510 772	13 601 967	15 493 457	13 590 588
Effet dilutif des options sur actions	101 585	283 532	124 049	286 375
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	15 612 357	13 885 499	15 617 506	13 876 963
Bénéfice net par action				
De base	0,26 \$	0,19 \$	0,40 \$	0,29 \$
Dilué	0,26 \$	0,19 \$	0,40 \$	0,28 \$
Options hors du cours pour l'achat d'actions de Vision New Look pour la période ^(a)	76 000	691 500	76 000	691 500

- a) Les options hors du cours pour l'achat d'actions de Vision New Look au cours d'une période sont des options comportant un prix d'exercice plus élevé que le cours du marché de ces actions au cours de la même période. Ces actions ne sont pas comprises dans le calcul du bénéfice dilué par action.

5. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2018	30 décembre 2017
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable, taux effectif de 5,03 % et 5,7 % (4,944 % et 5,45 % au 30 décembre 2017) ^(a)	22 125	24 300
Facilité de crédit à terme pour acquisition, taux effectif de 5,03 % et 5,7 % (4,944 % et 5,45 % au 30 décembre 2017) ^(a)	90 250	95 000
Dettes subordonnées auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en février 2019, taux nominal de 6,75 % ^(b) (6,75 % au 30 décembre 2017) ^(a)	15 000	15 000
Dettes subordonnées auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en octobre 2022, taux nominal de 5,5 % (5,5 % au 30 décembre 2017) ^(a)	35 000	35 000
Soldes de prix d'achat, à intérêts variant de 0 % à 8 %, garantis par des dépôts totalisant 78 \$, remboursements prévus jusqu'en 2019 ^(c)	2 062	3 454
Autres	503	524
Total de la dette	164 940	173 278
Frais différés liés à l'émission de dette ^(a)	(2 448)	(4 074)
	162 492	169 204
Versements exigibles à moins d'un an	25 137	9 043
	137 355	160 161

- a) Les frais de transactions concernant le crédit à terme pour acquisitions et la dette subordonnée sont inclus dans les frais différés présentés ci-dessus. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêts effectif.
- b) En 2017, l'échéance est passée de décembre 2018 à février 2019.
- c) Les dépôts sont inclus dans la trésorerie au bilan.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes terminées le 30 juin 2018 et le 1^{er} juillet 2017

Non audités - En milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

6. DIVIDENDES DÉCLARÉS

Vision New Look a déclaré des dividendes trimestriels totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A pour les deuxièmes trimestres de 2018 et de 2017.

Les dividendes payés présentés aux flux de trésorerie sont nets des dividendes réinvestis en actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes. Les dividendes réinvestis au premier trimestre de 2018 totalisent 0,4 millions \$ (0,6 millions \$ en 2017). Les montants de dividendes déclarés dans une période diffèrent de ceux payés dans cette période en raison d'écarts temporaires.

7. RÉGIME D'OPTION SUR ACTIONS

La variation du nombre d'options en 2018 a été comme suit :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en circulation		
Au 30 décembre 2017	744 833	27,46
Émises	76 000	34,26
Exercées	(84 000)	10,79
Annulées	(1 333)	30,97
Au 30 juin 2018	735 500	30,06

Les options exercées en 2018 comprennent 62 500 options dont la valeur intrinsèque a été réglée par l'émission de 42 243 actions ordinaires de catégorie A conformément au mode d'exercice sans décaissement ainsi que 21 500 options exercées pour le même nombre d'actions.

7.1 Options sur actions attribuées en 2018

	2018
Prix d'exercice	34,26 \$
Durée prévue (années)	5,6
Volatilité prévue	27 %
Taux d'intérêt sans risque	2,14 %
Dividendes annuels prévus	0,60 \$

La juste valeur des options attribuées en 2018 est estimée à 8,14 \$ par option.

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée en référence aux données historiques des actions de la société sur une période représentant la durée de vie prévue des options attribuées.

8. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

8.1 Dividendes

Le 9 août 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux actionnaires inscrits le 21 septembre 2018. Le dividende sera payable le 28 septembre 2018 et aucun passif n'a été enregistré à cet égard dans les états financiers du deuxième trimestre de 2018.

RAPPORT TRIMESTRIEL

DEUXIÈME TRIMESTRE

terminé le 30 juin 2018



Groupe Vision New Look inc. Conseil d'administration

W. John Bennett

Président du conseil
Groupe Vision New Look inc.

Antoine Amiel

Président et Chef de la direction
Groupe Vision New Look inc.

Richard Cherney

Secrétaire
Groupe Vision New Look inc.
Associé
Davies Ward Phillips & Vineberg

M. William Cleman

Consultant entreprise de gestion
Cleman Consulting Inc.

Paul S. Echenberg

Président et chef de la direction
Schroders and Associates
Canada Inc.

Pierre Matuszewski

Administrateur
Groupe Vision New Look inc.

C. Emmett Pearson

Administrateur
Groupe Vision New Look inc.

Groupe Vision New Look inc. Haute direction

Antoine Amiel

Président et Chef de la direction
Groupe Vision New Look inc.

Tania M. Clarke, CPA, CA, CPA-US

Vice-présidente principale
et chef de la direction financière
Groupe Vision New Look inc.

Mario Pageau

Premier vice-président
Réseau opticiens
Groupe Vision New Look inc.

NEWLOOK lunetterie

Lunetterie New Look Haute direction

Mario Pageau

Président
Lunetterie New Look

Vogue Optical



Vogue Optical Group Inc. Haute direction

John MacLeod

Président du conseil
Vogue Optical Group Inc.

Juanita Leary

Présidente
Vogue Optical Group Inc.

Jamie Hearn

Vice-président exécutif
Vogue Optical Group Inc.



IRIS Le Groupe Visuel Haute direction

Dr Sylvain Boucher

Optométriste
Coprésident
IRIS Le Groupe Visuel

Éric Babin

Président
IRIS Le Groupe Visuel

greiche & scaff

professionnels de la vue

Greiche & Scaff Haute direction

Pierre Freiji

Président
Greiche & Scaff

Coordonnées

Siège social

1, Place Ville-Marie, bureau 3670
Montréal, (Québec), H3B 3P2
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Site Internet : newlookvision.ca

Renseignements

Lise Melanson
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Courriel : l.melanson@benvest.com

En date du 30 juillet 2018, Vision New Look avait 15 550 347 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. Groupe Vision New Look inc. est un chef de file dans les produits et services de l'optique au Canada exploitant un réseau de 376 magasins principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie.